



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1378 - 26 octobre 2023

QUALITÉ

Les acteurs de la filière participent à l'évolution du plan de surveillance

Depuis 2009, le CNIPT met en œuvre un plan de surveillance sanitaire des pommes de terre commercialisées sur le circuit de la distribution (hors origine étrangère). Ce plan de surveillance, mené à bien par les Experts Produits du GIE CNIPT-INTERFEL permet d'exercer une vigilance sur la qualité des tubercules mis en marché et de garantir le respect des lois et normes qui régissent la commercialisation des pommes de terre.

Un système collaboratif pour une meilleure performance

Sous l'impulsion des négociants de pommes de terre, la filière a pu faire évoluer son système de surveillance. Elle collecte désormais une majeure partie des données directement auprès des entreprises volontaires qui réalisent des auto-contrôles toute l'année pour leur activité propre. Ainsi, ces entreprises se sont engagées à fournir les résultats de l'intégralité de leurs analyses afin de garantir transparence et objectivité.

Jusqu'à la campagne dernière les Experts Produits prélevaient des lots en points de vente, selon un protocole bien précis, avant de les envoyer au laboratoire pour analyse. Depuis la campagne 2022-23, les acteurs économiques contribuent activement à la surveillance de la filière et participent à la collecte de données.

Pour cette première réalisation, 14 entreprises se sont mobilisées pour abonder le nouveau plan de surveillance collaboratif permettant de monter le nombre d'échantillon à 1 722 pour la campagne 2022-23 contre un peu plus de 200 avec l'ancien système. Un des objectifs fixés au préalable a été largement atteint en multipliant par 8 le nombre d'échantillons analysés.

À DÉCOUVRIR

Qualité

1-2

Les acteurs de la filière participent à l'évolution du plan de surveillance

Filières agricoles

3

Le point sur l'actualité de la semaine

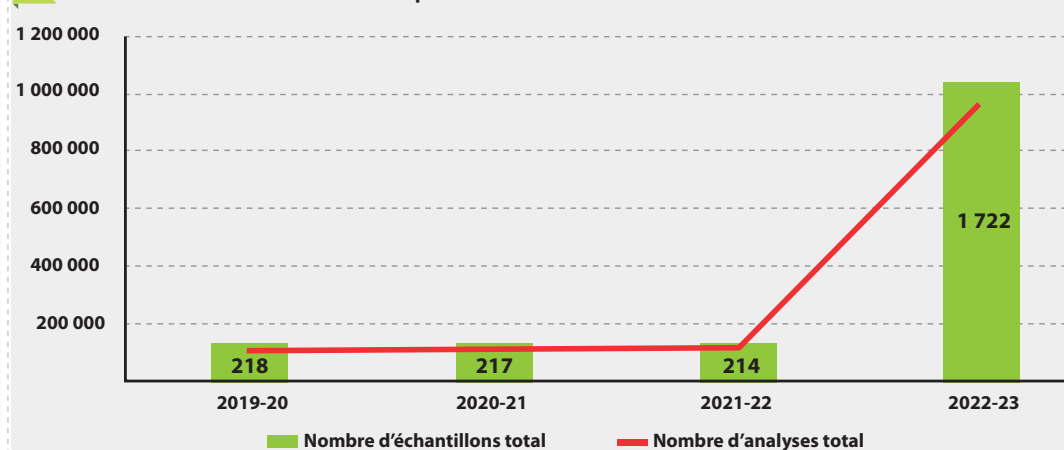
Marchés

4

La campagne ne fait que commencer

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique. Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

Évolution des données collectées lors des plans de surveillance sanitaire



(Suite page 2)

Globalement,
les résultats des plans
de surveillance depuis
2009 reflètent une très
bonne maîtrise des
teneurs des différents
résidus, contaminants et
« toxiques » organiques
recherchés.

(Suite de la page 1)

Ainsi, le CNIPT maintient une surveillance sanitaire de la filière à partir d'un nombre d'analyses bien plus important.

La filière souhaite répondre, voire devancer les préoccupations des consommateurs et ce plan vise à constituer une base de données qui permettra de rassurer tout en assurant à la filière les moyens d'une défense collective. Ces éléments permettront également de discuter avec les pouvoirs publics ou encore les agences de sécurité alimentaire (Anses, Efsa...) pour la fixation de seuils réglementaires réalistes.

Un système qui regroupe plusieurs acteurs

L'enjeu principal de ce nouveau plan de surveillance sanitaire est de coordonner les actions de chacune des parties prenantes qui interviennent dans le processus afin de garantir un bon fonctionnement.

L'une des principales difficultés de mise en œuvre a été constituée par le nombre important de données provenant de sources différentes. En effet, les entreprises travaillent avec différents laboratoires d'analyses, tous accrédités COFRAC. Par conséquent, la démarche de consolidation des données a représenté un défi qui a été relevé avec succès.

Dans le schéma du plan de travail collaboratif, les opérateurs se chargent de la saisie des données échantillons et récupèrent les résultats d'analyses sous forme d'extraction pour les intégrer dans la base de données via le logiciel Axoma, développé spécifiquement pour le CNIPT. Ce logiciel sert au règlement des cotisations, à la gestion des évaluations qualité et, maintenant, également à la gestion des données du plan collaboratif de surveillance sanitaire.

Le CNIPT consolide et anonymise le flux de données provenant des opérateurs avant de

les mettre à disposition d'Arvalis pour la réalisation de bilans : le premier au milieu et le second à la fin de la campagne. Ceux-ci ont pour but de proposer aux opérateurs contributeurs une restitution d'information sur la qualité sanitaire des tubercules au niveau de la filière.

Les résultats de la campagne 2022-23

Plus de 870 000 analyses de substances actives ont été réalisées au cours de la campagne 2022-23, et seulement 0,3 % d'entre elles ont des résidus quantifiés. Les résidus retrouvés concernent environ 16 % des échantillons et 48 substances actives (voir tableau ci-dessous) et métabolites, éléments traces métalliques et toxiques organiques.

Seulement 0,2 % des échantillons ont un dépassement de limites maximales de résidus (LMR) pour les substances actives suivantes : CIPC, Fonicamide et Imazalil.

Globalement, les résultats des plans de surveillance depuis 2009 révèlent une très bonne maîtrise des teneurs des différents résidus, contaminants et « toxiques » organiques recherchés. Les résultats de cette campagne affirment une excellente maîtrise des teneurs résiduelles puisque nous perdons plus de 3 points concernant les échantillons avec un dépassement de LMR.

Toutefois, deux points d'intérêts retiennent notre attention pour les prochaines années en raison d'apparition de récents textes concernant :

- En avril 2023 la mise en place d'une nouvelle LMR proposée par la commission européenne sur le Nickel : 0,9 mg/kg

- Le 06 avril 2022 la publication d'une recommandation de la Commission européenne concernant les glycoalcoïdes en intégrant une vigilance supplémentaire pour les lots ayant une teneur supérieure à 100 mg/kg. ■

Benjamin LOUVRIER - CNIPT

Tableau des molécules quantifiées sur la campagne 2022-23

Fongicide	Herbicide	Insecticide	Molluscicide	Inhibiteur de germination	Désinfection des locaux	Divers	Métaux lourds	Toxiques organiques
Azoxystrobine	Clopyralid	Fonicamide	Métaldéhyde	1,4-DMN	BAC	Bromide	Cadmium	Nitrates
Boscalid	Fluazifop-P	Spirotétramate		CIPC	BAC 12		Nickel	Nitrites
Cuivre	Métobromuron			Hydrazide maleique	Perchlorates		Plomb	α-chaconine
Diméthomorphe								α-solanine
Fludioxonil								
Fluopicolide								
Fluopyram								
Flutolanil								
Fluxapyroxad								
Fosétyl-al (sum)								
Imazalil								
Propamocarb								



Cliquez sur les liens pour en savoir plus

FILIÈRES AGRICOLES

Le point sur l'actualité de la semaine

Projet de loi de Finances : hausse de certaines taxes pour les agriculteurs

Le projet de loi de Finances (PLF) pour 2024 est en cours de discussion au Parlement. Si le texte qui sera adopté correspondra dans les grandes lignes à celui proposé par le Gouvernement, il ne sera pas indolore pour les agriculteurs. Le PLF prévoit ainsi la hausse de la taxe sur le foncier non bâti, la hausse de la redevance pour pollution diffuse, et la hausse de la redevance prélevement sur l'eau, qui sera indexée sur l'inflation. Ces hausses se rajoutent à la fin progressive des aides fiscales sur le gazole non routier (GNR) agricole.

Parlement européen : un premier vote sur la réduction des pesticides

La Commission environnement du Parlement européen s'est prononcée, par un vote le 24 octobre, en faveur de la réduction des pesticides. Les parlementaires étaient invités à examiner le texte, inclus dans le Pacte Vert, déposé par la Commission européenne en juin 2022. Le projet initial prévoyait de réduire de moitié d'ici 2030, comparé à la période 2015-2017, l'utilisation et les risques à l'échelle de l'Union Européenne des produits phytosanitaires chimiques. Le texte adopté par la Commission environnement (par 47 voix pour, 37 voix contre et 2 abstentions) modifie légèrement la proposition initiale. L'UE devrait s'engager à réduire l'utilisation des pesticides chimiques de 65 %, et la période de référence est étendue : 2013-2017. Les organisations professionnelles agricoles ont réagi sévèrement à ce vote. Le Copa-Cogeca (qui rassemble les principales organisations des agriculteurs

européens) a fustigé un texte « *déconnecté des réalités agricoles (...) avec des objectifs irréalistes et peu de solutions concrètes* ». « *Nous sommes clairement dans une posture politique, sans réelle évaluation des conséquences* ». En France, la FNSEA dénonce « *une catastrophe pour l'agriculture française* ». « *Cet entêtement à retirer aux agriculteurs leurs moyens de production, à les placer en position de faiblesse, à freiner leur transformation agroécologique est parfaitement incompréhensible* » écrit la Fédération. Le texte doit être désormais débattu par le Parlement européen en séance, probablement au cours de la session plénière du 20 au 23 novembre prochains.

L'agroalimentaire, premier employeur industriel français

Co-organisée notamment par Pôle Emploi, l'Apecita et l'Ania, la 3^e Semaine nationale des métiers de l'agroalimentaire aura lieu du 6 au 10 novembre. La présentation de cette semaine s'est déroulée le 20 octobre au sein de l'Usine Mousline à Rosières-en-Santerre dans la Somme. Philippe Fardel, PDG de Mousline, a expliqué comment il a eu recours à la méthode MRS (Méthode de recrutement par simulation), développée par Pôle Emploi, pour procéder à ses derniers recrutements. L'agroalimentaire est le premier employeur industriel français avec plus de 423 000 salariés en 2021, selon l'INSEE, et près de 94 000 projets de recrutements en 2023. Au cours de la semaine, de nombreux rendez-vous seront organisés dans les entreprises (plus de 700 rendez-vous en 2022). ■

Olivier Masbou

AGENDA

15 et 16 novembre 2023

Formation Arvalis « Stockage et qualité de la pomme de terre »

Boigneville (Essonne)

www.arvalis.fr

Pour tout renseignement et inscription, contact :

Isabelle DECROCK - 0164992316

21 novembre 2023

Réunion protection de la culture organisée par Arvalis

Amiens

23 novembre 2023

Congrès Fedepom

Orléans

www.fedepom.fr

6 décembre 2023

Congrès FN3PT

Paris

www.plantdepommedeterre.org

15 décembre 2023

Assemblée générale du GIPT

Salons Hoche à Paris (75008)

10 janvier 2024

Assemblée générale du CNIPT

Paris

www.cnipt.fr

16 janvier 2024

Congrès de l'UNPT

Dunkerque

www.unpt.fr

31 janvier 2024

Journée nationale de l'innovation pomme de terre

Amiens

EN BREF...

Aide alimentaire**SOLAAL et la MSA publient un guide sur le glanage solidaire**

Le glanage solidaire, qui consiste à récupérer des produits agricoles non récoltés pour les mettre à disposition des associations d'aide alimentaire, contribue à l'accès de tous à l'alimentation, et en particulier à des fruits, légumes, et pommes de terre frais. Pour développer cette démarche solidaire, la MSA et SOLAAL publient un guide méthodologique fondé

sur des retours d'expériences et enrichi des témoignages de tous les acteurs qui ont participé à un glanage. Retrouvez le guide : <https://bit.ly/46MCGvm>

Rendez-vous**Une après-midi autour des enjeux carbone**

Le 27 novembre, le CNIPT propose une demi-journée dédiée aux enjeux de la décarbonation de la filière. Le Conseil d'Administration a validé la construction

d'une feuille de route qui vise à décarboner la filière et identifier les leviers et freins pour y parvenir. Lors de cette demi-journée, des intervenants prendront la parole sur les premiers résultats du bilan carbone des exploitations agricoles « grandes cultures et cultures industrielles » réalisé par Arvalis et Agrosolutions. Ensuite, la méthodologie à suivre pour la construction de la feuille de route décarbonation sera présentée aux administrateurs et membres de la commission recherche du CNIPT.



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 42

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5 kg	723,33 (↘)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	490 (↘)

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	926,67 (↘)
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	936,67 (↘)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 42

Conservation France biologique	1190 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 42

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	470 (↘)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	340 (↘)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	330 (↘)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	330 (=)

Rungis - Semaine 42

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	1 600 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	600 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Juillet 2023	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	130,9	- 7 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Août 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	285,5	+ 32 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 41 et 42
Consommation polyvalente	325
Chair ferme blanche	540
Chair ferme rouge	nc

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Septembre 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	157,81	+ 22 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Septembre 2022	Septembre 2023	Évol. sept. 2023 vs sept. 2022
Eau / vapeur / rissolées	1,54	2,01	+ 31 %
Four	1,33	1,72	+ 29 %
Frites	1,42	1,69	+ 19 %

Source : Évaluations GIE Interfel/CNIPT (240 points de vente en juin 2022, 261 points de vente en juin 2023)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NEPG)

	Semaine 42	Semaine 43
Frites 35mm+	110-130	nc
Innovator	130	nc
Fontane	110-125	nc

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 42

Fontane / Challenger	80-100
Bintje	100-125

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 40

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

La campagne ne fait que commencer

Maintenant que les récoltes sont bien avancées, c'est un fait établi, cette année l'offre de pommes de terre à chair ferme est limitée.

Dans ce contexte, chacun doit se rappeler que la campagne est longue et tout ce qui se vend aujourd'hui réduit la disponibilité en fin de campagne. La demande en pommes de terre à chair ferme reste constante tout au long de l'année. En hiver, elle est renforcée par les raclettes. Au printemps et en été, elle se concentre sur les salades.

Les professionnels s'attendent à une demande en pommes de terre primeurs intensifiée dès les premiers mois de l'année par un manque de disponibilité de chairs fermes. Et parallèlement, ils anticipent un risque sur l'offre de primeur au niveau international dans la mesure où les zones de production israéliennes et égyptiennes peuvent être impactées par les dramatiques événements qui touchent actuellement le Moyen-Orient.

Si la filière continue d'affirmer, à juste titre, que grâce au roulement des régions, la pomme de terre française peut être présente toute l'année sur les étals français, elle doit anticiper ses besoins et bien gérer ses sorties au fur et à mesure de la campagne en ne misant pas tout sur des promos opportunistes.

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

